



N<sup>o</sup> 207

Le 1er septembre 1989

M. CROSBIE ET DES EXPORTATEURS DU CANADA ATLANTIQUE  
PARTENT EN MISSION COMMERCIALE À BOSTON

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, participera à une mission d'exportateurs du Canada atlantique qui se rendra à Boston, au Massachusetts, les 6, 7 et 8 septembre 1989, dans le cadre du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF), afin de promouvoir l'accroissement des activités commerciales en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

M. Crosbie a indiqué que "ces missions commerciales constituent des éléments clés des initiatives gouvernementales visant à aider les Canadiens à tirer profit des possibilités offertes par l'Accord de libre-échange".

En outre, M. Crosbie rencontrera le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, le 6 septembre 1989. D'autres réunions auront lieu avec des personnalités de milieux d'affaires de la région et avec des membres du Boston Seafood Committee. Ce comité est formé de cadres de six importantes entreprises de pêches de la Nouvelle-Angleterre qui participent au commerce du poisson avec le Canada.

M. Crosbie tiendra un déjeuner-causerie le 7 septembre, à l'intention des membres du New England-Canada Business Council et d'autres représentants du gouvernement, des universités et des médias qui s'intéressent aux relations canado-américaines.

Les missions commerciales tenues dans le cadre du Programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers sont des cours intensifs organisés par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, à l'intention des petites et moyennes entreprises, et couvrant les éléments principaux de l'exportation vers les États-Unis. Les missions NEEF offrent des renseignements pratiques et une excellente occasion de se faire connaître sur un marché avoisinant situé dans un État du nord des États-Unis. Ces missions incitent les sociétés canadiennes qui concentrent actuellement leurs activités au pays à étudier la possibilité de s'introduire sur des marchés situés juste de l'autre côté de la frontière canado-américaine, et qui constituent ainsi un prolongement naturel de leur marché intérieur. Les débouchés présents dans les États frontaliers augmenteront au fur et à mesure que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sera mis en application.

.../2